



AÉROPORT INTERNATIONAL DE VICTORIA

BARÈME DES TARIFS ET REDEVANCES
À compter du 1er mars 2025

Tous les tarifs et frais indiqués dans ce barème sont exprimés en dollars canadiens et doivent être réglés exclusivement en dollars canadiens.

Frais généraux d'aérogare

Pour chaque utilisation de l'aérogare, le tarif par siège suivant s'applique :

Type de vol : Frais par siège posé :

Domestic	2.76 \$
International	4.67 \$*

Un vol intérieur est un vol en provenance d'une destination située au Canada et pour lequel les passagères et les passagers qui débarquent ou le personnel navigant ne sont pas tenus de se présenter en vertu de la Loi sur les douanes.

**Un vol international est un vol en provenance d'un point situé à l'étranger ou un vol intérieur pour lequel les passagères et les passagers qui débarquent ou le personnel navigant sont tenus de se présenter conformément à la Loi sur les douanes.*

Redevances d'atterrissage

Toutes les redevances sont facturées par tranche ou fraction de tranche de 1 000 kg du poids maximal au décollage (MTOW) certifié de chaque avion à réaction, turbopropulseur ou hélicoptère qui atterrit à YYJ. Il n'y a pas de différence entre les vols intérieurs et internationaux.

*La redevance d'atterrissage minimale est de 19,03 \$

Certification maximale	Redevance par 1,000 kg
Pas plus de 20,000 kg	6.29 \$
Plus de 20,000 kg	8.10 \$

Frais de stationnement d'aéronefs

Des frais de stationnement itinérant sont perçus pour tous les aéronefs qui se stationnent sur l'aire de trafic IV pendant des périodes supérieures à quatre heures. Le stationnement de plus de quatre heures mais de moins de 24 heures est compté comme une journée.

Catégorie de poids :	Frais :
0 à 5 000 kg	13,08 \$/jour
5 001 à 10 000 kg	14,15 \$/jour
10 001 à 30 000 kg	26,33 \$/jour
30 001 à 60 000 kg	40,51 \$/jour
60 001 à 100 000 kg	60,80 \$/jour
100 001 à 200 000 kg	101,33 \$/jour
200 001 à 300 000 kg	141,85 \$/jour
Plus de 300 000 kg	173,38 \$/jour

Frais de manutention au sol - tiers

Droits de licence	0 \$
Frais de stationnement	
Équipement de manutention	1.17 \$/m ²

Frais de passerelle d'embarquement

Tarif actuel	0 \$
--------------	------

Frais sur les concessions de carburant

Carburant Aviation	8.3 cents / litre
--------------------	-------------------

Redevance de développement des infrastructures aéroportuaires (RDIA)

Applicable à tous les avions à réaction et à turbopropulseurs dont l'exploitation est actuellement exonérée des frais d'améliorations aéroportuaires (FAA). Cette redevance est fixée à 1,02 \$/1 000 kg ou fraction de

1 000 kg du poids maximal au décollage (MTOW) par aéronef débarqué.

Frais d'ERS après les heures de travail

Current Rate	\$77.25 / each 15 minutes
--------------	---------------------------

Frais de couverture d'ERS après les

Current Rate	\$0
--------------	-----

Frais d'améliorations aéroportuaires (FAA)

Les passagers qui quittent l'Aéroport international de Victoria par avion commercial doivent payer des frais d'améliorations aéroportuaires de 25 \$ par personne passagère admissible pour les vols interprovinciaux, transfrontaliers ou internationaux. Ces frais sont perçus par la compagnie aérienne concernée au moment de l'achat du billet et doivent être versés mensuellement à l'AAV.

Frais d'utilisation de l'aérogare
Frais de traitement des passagers en usage commun (CUPPS)
Pour les transporteurs réguliers programmés :

Frais fixes mensuels pour les CUPPS

765,00 \$ par mois par transporteur

Frais variables pour les CUPPS

0,98 \$ par siège embarqué

Frais d'accès au système HBS

0,55 \$ par siège embarqué

Frais d'administration :

À compter du 1er avril 2025, les factures de recouvrement des coûts pour l'électricité, l'eau et les services d'égout seront assujetties à des frais d'administration de 20 %.

Frais de location d'espace exclusif :
Tarif annuel par m² :

Bureaux – avec couloirs communs

 374,01 \$/m²

Bloc de bureaux – avec couloirs à usage exclusif

 342,86 \$/m²

Comptoirs de services de bagages

 498,69 \$/m²

Zone d'entreposage pour services

 311,68 \$/m²
Frais reliés à l'aire de trafic
Frais de stationnement de l'équipement de manutention de l'aire de trafic

 1.17 \$ / m² par mois

Tarifs de stationnement

Tarifs de stationnement public

**Pour une durée maximale de stationnement de 2 heures ou portion de cette durée.*

**Paiement à l'entrée.*

4 \$ – frais fixes pour un maximum de deux heures

Stationnement quotidien ou à long terme :

Tarifs quotidiens

1 \$/demi-heure

18 \$/jour pendant les 5 premiers

jours 9 \$/jour supplémentaire

Mensuel (engagement minimum de 2 mois) :

200 \$ (+ TPS)

Prière de communiquer avec LAZ Parking au 250-953-5807 pour obtenir de plus amples renseignements sur le stationnement mensuel.

Tarifs de stationnement du personnel

Tarif annuel par place/membre du personnel

30 \$

Frais de remplacement d'une carte d'accès perdue

25 \$

Tarif de stationnement à l'usage du personnel-navetteurs des transporteurs aériens

Tarif annuel par place/membre du personnel

**En fonction des tarifs annuels allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année ou au prorata en fonction de*

540 \$ (en vigueur le 1er janvier 2025)